

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021 A 20H00

Sous la présidence de : BOUEDO Pierre.

Présents : Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Virginie LE LABOURIER, Laurence DREANO, Jean-François KERDAL, Isabelle LANTRIN, Delphine LE ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Sébastien LEGO, Gilles CHAMAILLARD, Guénhaël THOMAS, Valérie CHAMAILLARD, Hélène DREANO.

Excusé (s) : Nadine GUEREC.

Madame Virginie LE LABOURIER est arrivée à 20h30.

Monsieur Sébastien LEGO est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 30 novembre 2020.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents**, les membres du conseil municipal **approuvent et valident** le compte rendu de la séance du 30 novembre 2020.

2) Modification de l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée délibérante **autorise** le Maire, **à l'unanimité des membres présents**, à rajouter à l'ordre du jour le devis pour le Schéma Communal Défense Extérieure Contre Incendie et la participation au Fonds Départemental de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2021.

3) Proposition d'achat d'un chemin communal.

A l'unanimité des membres présents, et après délibération, le conseil municipal **a donné** avis favorable à la vente d'une partie du chemin n°11 de 75 m², au prix de 1,00 € le m² au profit de la SCI LE LABIMMO.

4) Achat d'un ordinateur pour la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **autorise à l'unanimité des membres présents**, Monsieur le Maire à signer le devis proposé par MISR INFORMATIQUE, d'un montant ht de 1 170,80 €,

5) Adhésion au SATESE du Morbihan.

Après délibération, et **à l'unanimité des membres présents**, l'assemblée délibérante **autorise** le Maire à signer le renouvellement 2021-2023 avec le Département du Morbihan.

6) Adhésion à la nouvelle Charte d'Entretien des Espaces des Collectivités.

Après lecture et délibération, les membres du conseil municipal **émettent, à l'unanimité des membres présents**, un avis favorable pour la chartre d'entretien des espaces des collectivités.

7) Château d'Eau : loyer 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents, décide** de fixer, au 1er janvier 2021, à 3 163,48 €, le loyer annuel relatif à la location de l'antenne relais du château d'eau.

8) Avenant au contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles.

Après délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents, décide** d'accepter les termes de l'avenant au contrat au coût de 671,84 € ht et **autorise** le Maire à signer les pièces à intervenir.

9) Bretagne Sud Habitat : Budget 2021.

Monsieur le Maire présente donc le budget 2021 et demande au conseil municipal de se prononcer.

Après lecture et après délibération, les membres du conseil municipal **valident, à l'unanimité des membres présents,** le budget annexe 2021 proposé par Bretagne Sud Habitat.

10) Contrat d'entretien des lagunes 2021.

Après délibération et **à l'unanimité des membres présents,** les membres du conseil municipal **autorisent** le Maire à signer le contrat de prestation quant à l'entretien des lagunes, pour un montant de 2 430,00€ ht.

11) Le Schéma Communal Défense Extérieure Contre Incendie.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, **à l'unanimité des membres présents, autorise** le Maire à signer le devis d'un montant ht de 3 175,00 €.

12) Participation au Fonds Départemental de Solidarité pour le Logement.

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité des membres présents,** le conseil municipal **émet** un avis favorable à la demande de participation au Fonds Départemental de Solidarité pour le Logement, pour un montant de 54,50 €.

Questions diverses.

La prochaine séance est fixée au 8 mars 2021 à 20 heures.

FIN DE LA SEANCE A 21 heures 05.

